



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le mardi 9 janvier 2018, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Madame Michelle Pageau et Messieurs Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2018-004 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **2018-005 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances ;
4. Adoption du budget 2018 du service incendie ;
5. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2018 ;
6. Résolution concernant les heures minimales payées aux pompiers volontaires de jour ;
7. Cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;
8. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
9. Adoption du projet de règlement numéro 485 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
10. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement donnant un code d'éthique et de déontologie révisé aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills ;
11. Adoption du projet de règlement numéro 486 qui remplace le règlement numéro 462, amendé par le règlement numéro 478, donnant un code d'éthique et de déontologie révisé aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills ;
12. Salaires et tarifs pour l'année 2018 ;
13. Résolution fixant le tarif au kilomètre lors de déplacement ;
14. Engagement de l'inspecteur en voirie ;
15. Comité consultatif en urbanisme ;
16. Contribution financière « Place aux jeunes Appalaches » ;
17. Transport adapté de la région de Thetford Inc. ;
18. Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs ;
19. Milieux humides – financement des nouvelles responsabilités ;
20. Déclaration commune – Forum des communautés forestières ;
21. Demande de droit de passage VTT et motoneiges pour randonnées fête d'hiver de Kinnear's Mills ;
22. Facturation pour le paiement final 2017 du service incendie ;
23. Souper des bénévoles ;
24. Héritage Kinnear's Mills ;
25. Activités de mise en valeur de la rivière Osgood ;

26. Inscriptions à la bibliothèque municipale du Cégep et de l'Hiboucou ;
27. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités ;
28. Déneigement des chemins publics pour les acériculteurs ;
29. Permis pour vente d'alcool pour le comité des loisirs ;
30. Vins et Fromages au profit de la 53<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec | Thetford 2018 ;
31. Adhésion à Grobec ;
32. Représentant municipal pour le conseil de la MRC des Appalaches ;
33. Correspondance ;
34. Comptes du mois ;
35. Période de questions ;
36. Divers ;
37. Levée de la séance.

2018-006

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2017, des séances extraordinaires du 18 décembre 2017 et du 9 janvier 2018.

2018-007

**ADOPTION DU BUDGET 2018 DU SERVICE INCENDIE**

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget incendie 2018 soit adopté comme suit :

**BUDGET 2018**

**SERVICE INCENDIE LEEDS, KINNEAR'S MILLS ET SAINT-PIERRE**

<i>SÉCURITÉ INCENDIE</i>		<b>2018</b>	<b>2017</b>
Rémunérations pompiers	02-22000-141	48 200 \$	44 000 \$
<b>Cotisations de l'employeur</b>	<b>02-22000-200</b>	<b>1 760</b>	<b>1 760</b>
Frais de déplacement	02-22000-310	1 000	1 000
<b>Téléphonie</b>	<b>02-22000-331</b>	<b>373</b>	<b>398</b>
Internet	02-22000-335	449	475
<b>Pagette</b>	<b>02-22000-339</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Vérification comptable	02-22000-413	3 400	3 400
<b>Assurances</b>	<b>02-22000-421</b>	<b>4 500</b>	<b>7 940</b>
Déneigement	02-22000-443	3 152	1 150
<b>Formation des pompiers</b>	<b>02-22000-454</b>	<b>9 000</b>	<b>10 000</b>
Immatriculation	02-22000-455	5 760	6 000
<b>Entretien caserne incendie</b>	<b>02-22000-522</b>	<b>4 800</b>	<b>6 000</b>
Entretien, réparation camions	02-22000-525	8 000	8 000
<b>Entretien, réparation équipement</b>	<b>02-22000-526</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Carburant, huile, graisse	02-22000-631	3 000	3 000
<b>Pièces &amp; accessoires</b>	<b>02-22000-649</b>	<b>5 545</b>	<b>2 000</b>



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

Vêtements & chaussures	02-22000-650	14 500	12 000
<b>Électricité</b>	<b>02-22000-681</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Propane	02-22000-682	4 300	4 300
<b>Achat d'équipements</b>	<b>02-22000-725</b>	<b>8 000</b>	<b>5 300</b>
Logiciel Première ligne	02-22000-414	940	900
<b>Frais d'administration (2%)</b>	<b>02-22000-899</b>	<b>2 752</b>	<b>2 871</b>
Quote-part MRC	02-22000-951	0	0

**Total Sécurité incendie** 144 551 \$ 135 254 \$

<b>Frais de financement - CAMIONS INC.</b>	<b>73 239 \$</b>		
Incendie - emprunt camions Leeds		<b>26 366 \$</b>	
<b>Incendie - emprunt camions St-Pierre</b>		<b>26 366 \$</b>	
Incendie - emprunt camions Kinnear's		<b>20 507 \$</b>	

<b>Dépenses à partager</b>	<b>141 799 \$</b>		
Incendie - dépenses Leeds		<b>51 048 \$</b>	
Incendie - dépenses St-Pierre		<b>51 048 \$</b>	
Incendie - dépenses Kinnear's		<b>39 704 \$</b>	

<b>Frais d'administration (2%)</b>			
St-Pierre	<b>77 414 \$</b>	<b>1 548 \$</b>	
Kinnear's Mills	<b>60 211 \$</b>	<b>1 204 \$</b>	

<b>Total</b>			
St-Pierre		<b>78 962 \$</b>	
Kinnear's Mills		<b>61 415 \$</b>	
		<b>140 377 \$</b>	

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de St-Pierre-de-Broughton.

Que les dépenses réelles soient payées au prorata de ladite entente le tout selon l'article 15.

Monsieur Roger Gosselin se retire de son siège à 20 h 10.

2018-008

**ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2018**

Il est proposé par M. James Allan et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2018 au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** MM. Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** MM. Éloi Mercier (aide aux pratiques) et Daniel Nadeau (aide au DSI) soient engagés au salaire<sup>2</sup> de base fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** les salaires horaires du directeur du service incendie et ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autre que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire<sup>2</sup> horaire fixé selon l'entente intermunicipale.

**QUE** les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0,45 \$ / km.

**QUE** copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

<sup>2</sup> Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

**2018-009      RÉSOLUTION CONCERNANT LES HEURES MINIMALES PAYÉES AUX  
POMPIERS VOLONTAIRES DE JOUR**

Proposé par M. Michel Breton et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que 3 heures soient payées à tous les pompiers se rendant à la caserne et ce en tout temps 24 heures / 24.

Que cette résolution annule toute autre résolution en lien avec ce sujet.

Monsieur Roger Gosselin reprend son siège à 20 h 15.

**2018-010      COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU  
QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 450 \$ plus taxes afin de payer les frais de cotisation, pour 2018, de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE  
DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX**

M. Michel Breton dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Une dispense de lecture est également déposée.

**2018-011      ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 485 DÉCRÉTANT LA  
RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS  
MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement numéro 485 au moins deux jours juridiques avant la présente ;



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renonce à sa lecture ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 485 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ AUX ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

M. Michel Breton dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement donnant un code d'éthique et de déontologie révisé aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills. Une dispense de lecture est également déposée.

2018-012

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 486 QUI REMPLACE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 462, AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 478, DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ AUX ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS.**

**Attendu que** la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

**Attendu que** les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

**Attendu que** l'article 13 de la LÉDMM prévoit que toute municipalité doit, suivant toute élection générale et avant le 1<sup>er</sup> mars suivant, adopter à l'intention de ses élus un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification ;

**Attendu qu'**un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire tenue par ce Conseil le 9 janvier 2017 ;

**Attendu que** les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement numéro 486 aux moins deux jours juridiques avant la présente ;

**Attendu que** tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 462 du Code municipal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 486 portant sur le code d'éthique et de déontologie est et soit adopté.

2018-013

**SALAIRES ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2018**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un document explicatif des salaires soit disponible à la municipalité pour consultation.

**2018-014      RÉOLUTION FIXANT LE TARIF AU KILOMÈTRE LORS DE DÉPLACEMENT**

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que le tarif pour les déplacements soit fixé à 0,43 \$ du kilomètre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour l'inspecteur en voirie (travaux de voirie exclusivement) : 0,50 \$ / km.

**2018-015      ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR EN VOIRIE**

Proposé par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Marc Prévost soit engagé au poste d'inspecteur en voirie pour l'année 2018.

**2018-016      COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE Monsieur Claude Pelletier est inspecteur en bâtiment depuis le 1<sup>er</sup> janvier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Claude Pelletier soit nommé membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Kinnear's Mills, le tout conformément au chapitre 3, du règlement numéro 277 de ladite municipalité de Kinnear's Mills.

**ADOPTÉE**

**2018-017      CONTRIBUTION FINANCIÈRE « PLACE AUX JEUNES APPALACHES »**

L'agente de migration Place aux jeunes a le mandat d'attirer des diplômés de 18 à 35 ans et de faciliter leurs démarches d'établissement dans la région.

Le Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac, partenaire promoteur du Programme Place aux jeunes Appalaches demande à la municipalité de Kinnear's Mills une contribution financière calculée proportionnellement à la population, c'est-à-dire 10 \$ par tranche de 100 citoyens, afin de couvrir une partie des frais reliés aux activités de recrutement, dans le cadre de la Semaine des régions en février 2018, de plus, cela permettra l'organisation de séjours exploratoires permettant aux chercheurs d'emploi de découvrir les opportunités professionnelle et personnelles et de choisir de s'y établir.

Il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers de lui verser la somme de 35 \$.

**2018-018      TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.**

Que le conseil municipal accepte que M. Richard Dubois soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford Inc., si élu par l'assemblée générale.

**2018-019      FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la Fédération des chasseurs et pêcheurs et de payer la cotisation pour l'année 2018 au montant de 100 \$.

**2018-020 MILIEUX HUMIDES – FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

**CONSIDÉRANT** la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

**CONSIDÉRANT** que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

**CONSIDÉRANT** l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

**Il est proposé par M. Richard Dubois  
Et appuyé par Mme Michelle Pageau**

**DE DEMANDER** au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts liés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

**DE DEMANDER** au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

**DE DEMANDER** à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**2018-021**

**DÉCLARATION COMMUNE – FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES**

**CONSIDÉRANT QUE** les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

**CONSIDÉRANT QUE** le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

**Il est proposé par M. Roger Gosselin**

**D'APPUYER** la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

**DE DEMANDER** à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

**DE TRANSMETTRE** cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

**2018-022**

**DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE VTT ET MOTONEIGES POUR RANDONNÉES FÊTE D'HIVER DE KINNEAR'S MILLS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les VTT et motoneiges à circuler, exceptionnellement le 10 février 2018, sur les rangs suivants:

3e rang  
Rue des Fondateurs  
Rue des Églises  
Rue Lowry  
Chemin Kinnear's Mills à chemin Craig  
Chemin Craig à Rang 11

**2018-023**

**FACTURATION POUR LE PAIEMENT FINAL 2017 DU SERVICE INCENDIE**

**ATTENDU QUE** la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie.

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture pour le paiement final de 2017.





Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**2018-024 SOUPER DES BÉNÉVOLES**

Sujet reporté à une séance subséquente.

**2018-025 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la moitié des frais d'assurances pour l'année 2018 au montant de 422 \$ pour le soutien de l'église Anglicane.

**2018-026 ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE OSGOOD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Mathieu Wera-Bussière responsable des activités prévues en ce qui concerne la mise en valeur et les activités de pêche dans la rivière Osgood et d'autoriser celui-ci à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions requises pour ces activités.

**2018-027 INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU CEGEP ET DE LA BIBLIOTHÈQUE L'HIBOUCOU DE THETFORD MINES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills rembourse le coût d'inscription de la bibliothèque municipale du Cégep et/ou de la bibliothèque l'Hiboucou de Thetford Mines aux citoyens de Kinnear's Mills.

**2018-028 RENOUVELLEMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la FQM et de payer la cotisation pour l'année 2018 au montant de 901,85 \$ plus taxes.

**2018-029 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PUBLICS POUR LES ACÉRICULTEURS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que les demandes pour l'ouverture des chemins publics pour les acériculteurs seront étudiées cas par cas puisque tous les rangs ne sont pas accessibles à l'entrepreneur faisant le déneigement dans la municipalité et qu'une décision sera prise quant à l'ouverture desdits chemins. Toutefois cette résolution ne remet pas en cause l'ouverture une fois par année par un bélier mécanique des chemins pour faciliter l'accès aux cabanes à sucre. Cette résolution ne vaut que pour l'année 2018.

**2018-030 PERMIS DE VENTE D'ALCOOL POUR LE COMITÉ DES LOISIRS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité des Loisirs à vendre des boissons alcoolisées à consommer uniquement sur le terrain de jeux municipal lors de la fête d'hiver, soit le 10 février 2018.

**2018-031 VINS & FROMAGES AU PROFIT DE LA 53<sup>E</sup> FINALE DES JEUX DU QUÉBEC | THETFORD 2018**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 200 \$ pour l'achat de 2 billets pour le Vins & Fromages du 20 janvier 2018 au profit de la 53<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec | Thetford 2018.

**2018-032      ADHÉSION À GROBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) et de payer la cotisation pour l'année 2018 au montant de 50 \$.

**2018-033      REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LE CONSEIL DE LA MRC DES APPALACHES**

Proposé par M. Roger Gosselin

**QUE** Monsieur Carl Dubois soit nommé représentant municipal pour le conseil de la MRC des Appalaches pour l'année 2018.

Adoptée

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2018-034      COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	8 711,58
C0006311	Corporation des chemins Craig et Gosford	1 000,00
C0006312-16	Redevances éoliennes 2016	700,57
C0006317	Paule Gagné	273,30
C0006318	Visa Desjardins	79,40
C0006319	Le Pro du CB inc.	99,57
C0006320	LOL 559	2 439,30
C0006321	Richard Bisson	20 772,62
C0006322	Énergie Sonic inc.	1 098,16
C0006323	Lucien Trépanier	75,70
C0006324	Postes Canada	586,37
C0006325	Michel Horbatuk	66,00
C0006326	Xérox Canada Ltée	863,28
C0006327	Fonds d'information sur le territoire	12,00
C0006328	Wilson & Lafleur Ltée	84,00
C0006329	Wolters Kluwer Québec Ltée	516,60
C0006330	Pagéo enr.	1 905,70
C0006331	Hugues Grégoire (voirie)	1 494,67
C0006332	Déneigement M.C.	825,23
C0006335	Agence du revenu du Canada DAS	864,50
C0006336	Ministère du revenu DAS	2 206,69
C0006337	Petite caisse	257,25
C0006338	Régie intermunicipale de la région Thetford	1 263,38



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

C0006339	Fréchette LGL	622,77
C0006340	Soudure Jocelyn Nadeau	28,74
C0006341	Serge Bolduc (déneigement 2017-2018)	1 437,18
C0006342	Ferme Marc Prévost	1 322,21
C0006343	Caisse Desjardins région de Thetford	298,00
C0006344	Danielle Blanchet	82,40
C0006345	Stacey Pamlereau	20,40
C0006346	Association des directeurs municipaux	600,17
C0006347	Xerox Canada Ltée	697,96
C0006348	Imprimerie Gingras	1 789,78
C0006349	Vivaco Groupe Coopératif	16,05
C0006350	Construction Jacques Malette & Fils	3 966,63
C0006351	Énergies Sonic inc.	654,70
P1700057	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	72,21
P1700058	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1700059	Mégaburo	52,62
P1700060	Entreprise Sanifer	2 053,14
P1700061	Excavation Maggy inc.	165,27
P1700062	Vivaco groupe coopératif	25,84
P1700063	Rona inc.	39,30
L1700026	Hydro Québec	364,23
L1700027	Bell Canada	402,38
	TOTAL	60 977,11

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**DIVERS**

Aucun sujet traité au point divers.

**2018-035 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 18.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon  
Maire

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière